



Sophie

En apprentissage

— Sophie, 26 ans, a suivi diverses formations avant d'intégrer la licence professionnelle MACT.

Elle a tout d'abord obtenu un baccalauréat littéraire en 2017, option Droits et Grands Enjeux du Monde Contemporains, puis un DUT Carrières Juridiques, option administration publique.

À la fin de cette formation, elle décide de travailler pendant une année et se réoriente en licence de droit. Lors de sa deuxième année, elle constate que cette perspective de carrière ne lui convient pas. Elle décide donc de s'orienter vers les métiers de l'administration publique et décroche un poste d'assistante administrative au sein d'une mairie.

Elle prend conscience que ce métier l'intéresse et qu'il serait avantageux pour elle de s'inscrire dans une formation qui lui permettrait d'approfondir ses compétences et de l'aider à préparer des concours de la fonction publique.

La licence professionnelle MACT de Sciences Po Strasbourg était donc son choix le plus pertinent.



« Je réalise actuellement mon apprentissage à la Direction Régionale des Affaires Culturelles du Grand Est – site de Strasbourg, au sein du service Musées.

La DRAC est une administration déconcentrée de l'État.

Mes missions sont diverses et variées :

- ♦ J'assiste la conseillère musées de Strasbourg
- ♦ Je réalise le traitement de divers courriels
- ♦ J'effectue le suivi des dossiers des commissions scientifiques régionales d'acquisition et de restauration
- ♦ J'organise des webinaires
- ♦ Je rédige des courriers officiels.

Pour finir, j'accomplis de nombreuses missions administratives courantes. »



« Suite à mon CDD au sein d'une mairie, j'ai commencé à me renseigner sur les différentes possibilités de licences, licences professionnelles ou préparations aux concours qui existaient. Très vite je suis tombée sur la LP MACT, j'ai commencé à m'y intéresser de plus près et le programme de formation me paraissait cohérent avec mon objectif. **La possibilité de suivre cette formation en alternance était un plus, cela allait me permettre de continuer de me former dans les métiers de l'administration tout en obtenant une licence professionnelle.** »

« **Je conseillerais à un futur étudiant en contrat d'apprentissage d'ouvrir ses horizons dans sa recherche d'alternance.** Il ne faut pas hésiter à postuler partout, et surtout ne pas s'y prendre à la dernière minute.

Au début de mes recherches, je cherchais essentiellement dans des administrations territoriales (mairies, préfectures, conseils d'administration, syndicats, ...). Beaucoup de ces structures ne prenaient pas d'apprentis à la rentrée ou avaient déjà quelqu'un pour deux ans. J'ai commencé à élargir mes recherches à tous les postes administratifs dans la fonction publique, c'est de cette manière que j'ai repéré l'offre au sein de la DRAC. Cela peut permettre de découvrir des métiers auxquels on ne pensait pas forcément et de ce fait créer de nouvelles perspectives.

En ce qui concerne le travail personnel pour la formation, **il faut être rigoureux et se forcer à respecter un certain rythme de travail.** En effet, les cours étant à distance, il faut les semaines de formation travailler régulièrement afin de ne pas être surpris à l'arrivée des examens par la quantité de cours à apprendre. **Mais également travailler régulièrement sur les écrits demandés tout au long de l'année** pour pouvoir prendre du recul et être prête le jour des oraux. »



« **À l'heure actuelle mon choix n'est pas encore fait mais je souhaiterais, à la fin de mon apprentissage, me préparer pour passer des concours.** J'hésite entre :

- Secrétaire administrative de classe normale
- Concours interministériel
- Attaché territorial. »